

**COMPTE-RENDU DE
LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR n°99/NP**



**Réunie le 4 novembre 2019 à 18 H 30
Stade Blériot**

Présents: Norbert PERREUX, Bernard BEDUCHAUD, Daniel CHAIRON, Alain GOGIBUS, Jackie JAHYER, Jean-Pierre MARNEF, Jean-Denis MONNET, Francine PERREUX, André RICHEZ, Julien STRYJEK, Philippe TETART, Teddy TORLET, Claudette VOLVERT.

Absent excusé : Cédric MARTIN.

1. Approbation du CR de la réunion n° 98 :

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des participants.

2. Effectif des licenciés :

Nous sommes à ce jour 83 licenciés. Jean-Pierre a encore 4 dossiers à passer, nous serons alors 87. A la même époque nous étions 10 archers de plus. Certains anciens adhérents devraient reprendre prochainement leur licence.

3. Ecoles de tir :

L'école de tir fonctionne bien. 17 archers le mercredi - 7 à 10 le samedi et 7 jeunes le vendredi en perfectionnement.

Les 5 entraîneurs de la Compagnie doivent valider la remise à niveau de leur diplôme avant le 5 mai 2020.

Une formation qui comprendra un module de gestion des Poussins aura lieu à Chalons en février.

4. Suivi de la trésorerie :

En ce qui concerne les recettes, nous sommes à 800 € en dessous des prévisions de licences et 2 000 € de cotisation club en moins.

Nous avons reçu en subventions :

- 3 500 € de la Ville de Reims
- 431 € du département
- 585 € de subvention exceptionnelle du département
- 1 500 € du CNDS reversé par la fédération

Soit environ 6 000 €.

Nous avons provisionné pour les engagements concours 3 000 € pour l'année et à ce jour nous avons en recettes 4 173 € sans compter notre concours en salle des 16 et 17 novembre.

Concernant le problème de location des containers, le comptable du trésor nous a donné un délai au 15 novembre prochain pour nous acquitter de la facture de 1 700 € que nous avons reçue. La location de Blériot et de Prieur est bien due par la Compagnie, mais nous ne devons pas régler la location des containers pour septembre à décembre 2018 de 438 € et de janvier à août 2019 de 880 €.

Il n'y a pas eu d'instruction donnée par Service des Sports au comptable du Trésor pour que la location des containers soit gelée comme le Maire l'avait demandé.

Nous devrions avoir en compensation une subvention exceptionnelle couvrant le montant de la location des containers.

5. Préparation du concours en salle des 16 et 17 novembre :

Norbert va afficher à Prieur une info pour l'inscription des bénévoles. Samedi et dimanche midi nous déjeunerons ensemble pour ceux qui le souhaitent. Alain se charge de préparer le repas.

Lors du passage au greffe, les archers recevront un gobelet jaune. Une bouteille de ratafia sera donnée au premier de chaque catégorie adulte.

Jean-Pierre se charge d'acheter le pain. Guy viendra faire les crêpes. Francine P. et Francine M. seront à la buvette, mais il faudra du renfort pour les pauses entre les séries de flèches.

6. Calendrier 2020 :

11 avril 2020 : tir campagne

12 avril 2020 : tir nature

10 mai 2020 : tir 3D

Samedi 6 juin : tir nocturne

Tir extérieur :

Samedi 13 juin : Tir Extérieur toutes distances l'après-midi.

Dimanche 14 juin : Tir Extérieur qualificatif le matin et duels l'après-midi.

7. AG du 18 janvier 2020 :

Le maire de Reims a été invité, mais ne pourra pas venir. Kim DUNTZE adjointe aux sports sera présente.

Nous tiendrons une AG exceptionnelle en première partie de notre AG du 18 janvier pour voter sur la modification des statuts tenant compte des demandes de la Fédération.

Il faut désormais que la composition du comité directeur reflète les adhérents du club au niveau des féminines. Nous avons 25 % de femmes et il faut qu'il y ait 4 femmes au comité directeur.

Il faut changer également le mode des élections, avec un scrutin majoritaire, majorité de voix + 1.

8. Dossiers en cours :

Les travaux de l'atelier sont terminés à Blériot et la réfection extérieure du chalet-logis de la Compagnie

est commencée. Un grand merci à tous les bénévoles qui participent à ces travaux, et surtout merci à Alain, Daniel et Bernard qui sont tout le temps présents et qui réalisent la majeure partie de ces travaux. Suite à la demande faite lors du précédent CD pour donner un nom à notre terrain refait à neuf, Alain a préparé un projet de panneau à apposer sur le pas de tir couvert avec la mention "PAS DE TIR DES BENEVOLES" et le prénom de tous les archers ayant travaillé à son installation. Le projet est adopté à l'unanimité des participants au comité directeur.

Jean-Pierre se propose pour faire la cible de la Saint-Sébastien 2020.

4 anciens adhérents n'ont pas rendu le matériel prêté, malgré une relance de Julien. Les chèques seront remis en banque après relance téléphonique faite par le trésorier.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 heures 45.

La Secrétaire Générale,

Claudette VOLVERT

Le Président,

Norbert PERREUX